

**Centre  
de services scolaire  
des Affluents**

**Québec** 

# **Évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence**

**École : Le Prélude**

**Année scolaire : 2022-2023**

## Priorités à améliorer à notre école en lien avec le climat scolaire

(Ciblées dans le plan de lutte)

Basées sur l'évaluation du plan de lutte de l'année antérieure et sur l'analyse de la situation

Poursuite des mesures universelles de prévention afin de contrer l'intimidation;

Diminuer de la violence verbale;

Déterminer et mettre en place des mesures/moyens pour promouvoir la communication positive.

## Quels moyens de prévention ont été mis en place dans votre plan de lutte pour travailler sur les préoccupations identifiées

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Former les membres du personnel   | <input checked="" type="checkbox"/> S'assurer que le code de vie est cohérent et que son application est bien comprise par les membres du personnel                               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Offrir des ateliers de prévention, reconnus efficaces, pour s'assurer que les élèves comprennent la distinction entre violence, intimidation, conflits, etc.               | <input type="checkbox"/> Impliquer les parents dans les activités de l'école  |
| <input type="checkbox"/> Déployer un programme de résolution de conflits   | <input checked="" type="checkbox"/> Compiler les événements de violence et d'intimidation dans l'application web CSSDA (ou autre système informatisé de compilation de données)   |
| <input type="checkbox"/> Enseigner explicitement aux élèves les règles de conduite qui figurent dans le code de vie de l'école et les comportements attendus   | <input checked="" type="checkbox"/> Envoyer aux parents le plan de lutte de l'école   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Engagement de l'école par rapport à la violence et à l'intimidation (par exemple signature d'une déclaration d'engagement, contrat de type « Non à l'intimidation », etc.) | <input type="checkbox"/> Organiser des soirées d'information pour les parents (en présence ou en ligne)   |
| <input type="checkbox"/> Consulter les élèves pour le choix d'activités à réaliser en prévention de la violence et de l'intimidation   | <input type="checkbox"/> Distribuer aux parents de la documentation pertinente sur la violence et l'intimidation  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mettre en valeur des activités proposées par les élèves en prévention de la violence et de l'intimidation et qui favorisent l'inclusion de tous                            | <input checked="" type="checkbox"/> Instaurer un système de communication efficace pour rejoindre les parents   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Améliorer l'aménagement de la cour d'école et offrir des activités variées aux élèves sur la cour  | <input type="checkbox"/> Réaliser des activités qui s'adressent à la fois aux parents et aux élèves   |
| <input checked="" type="checkbox"/> S'assurer d'une surveillance active des différents lieux (cour d'école, vestiaires, couloirs, etc.)  | <input checked="" type="checkbox"/> Travailler avec les partenaires de la communauté en lien avec les thématiques de violence, intimidation, violence dans l'espace virtuel, etc. |
| <input type="checkbox"/> S'assurer que le comité sain et sécuritaire se rencontre régulièrement  | <input checked="" type="checkbox"/> Tout autre moyen pertinent mis en place :   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Offrir des ateliers d'habiletés sociales aux élèves  | Formation CPI pour tout le personnel, comité AGIS, Kiosque du NÉO,  |
|  | ateliers sur les relations saines et comportements toxiques, activité midi du monde   |
|  | Ateliers sur la violence verbale et réseaux sociaux, sondage auprès du personnel et des élèves (violence verbale)   |

## Impact des moyens mis en place

- Interventions rapides et efficaces lors de situations de violence et d'intimidation;
- Utilisation des bons termes avec les élèves (violence, intimidation, conflit...);
- Meilleur accueil (plus grande ouverture) et accompagnement de l'élève qui vient dénoncer (soutien);
- Connaissance des intervenants de l'école (sait quoi faire);
- Respect de la confidentialité;
- Les élèves savent mieux reconnaître les situations de violence ou d'intimidation;
- Les élèves reconnaissent l'importance de dénoncer;
- Les élèves sont impliqués dans les activités de l'école.

Impact des moyens pour contrer la violence et l'intimidation: trop tôt puisque les moyens seront mis en place en 23-24.

## Recommandations et commentaires

Poursuite des moyens déjà mis en place:

- modalités applicables pour dénoncer une situation de violence ou d'intimidation
- mesures de soutien offertes tant à la victime qu'au témoin ou à l'auteur d'un tel acte;
- mesures visant à assurer la confidentialité lors d'une dénonciation;
- sanctions applicables au regard des actes d'intimidation et de violence;
- mesures de suivi afin de s'assurer que la situation est bien réglée;
- collaboration avec les parents;

Commentaires

Nous reconnaissons que les élèves n'osent pas toujours dénoncer par crainte de représailles. Nous désirons donc poursuivre nos interventions auprès d'eux afin qu'ils se sentent en sécurité lors du processus de dénonciation. Nous poursuivrons notre accompagnement et notre soutien auprès des personnes impliquées dans les situations de violence et d'intimidation afin de rendre notre milieu sécuritaire et bienveillant pour tous nos élèves.

## **Violence**

Toute manifestation de force (de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

## **Intimidation**

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Source : LIP, art. 13,1.1